

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six septembre à 18h00, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

**Présents** : CHOPO Guy, COMMENGE Hélène, DON Daniel, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, SAINT-JEAN Marylis, SEBI Carine.

**Absents** : CASAGRANDE Hervé, DONNAINT Cédric, JACQUET Julie, ROBERT Adrien, SEGAS Sophie.

**Procuration** : DONNAINT Cédric à HERIN Christophe, PENNE Stéphane à SEBI Carine.

**Secrétaire de séance** SEBI Carine.

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

**2017/041 – Délibération : décision modificative « attribution de compensation »**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

Dans le cadre du paiement des attributions de compensation, et afin de pouvoir honorer la Communauté d'Agglomération,

**Fonctionnement**

011 - 615231 : dépense – 6 300 euros

014 - 73113 : + 6 300 euros

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**2017/042 – Délibération : DETR, Département et Communauté d'Agglomération (modification)**

Etant donné la modification du choix de l'architecte et de ses nouveaux estimatifs de frais, la DETR doit être rédigée comme suit :

	Plan de financement		
Partenaires	Dépenses (HT)	Recettes	%
Etudes (assistance de maître d'ouvrage)	24 500.00 €		
Hangar-Atelier	276 055.00€		
DETR		120 222.00 €	40.00
Communauté d'Agglomération		45 083.25 €	15.00
Conseil Départemental du Tarn		45 083.25 €	15.00
Commune		90 166.50 €	30.00
<b>Total</b>	<b>300 555.00 €</b>	<b>300 555.00 €</b>	

**Le Conseil Municipal,**

- **AUTORISE** le Maire à procéder aux demandes de subventions correspondant à la DETR, au Département et à la Communauté d'Agglomération,
- **DONNE** l'autorisation au Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**2017/043 – Délibération : Accessibilité (salle des fêtes)**

Dans le cadre de contrôles en termes de défense contre l'incendie et pour l'accessibilité ERP, des observations ont été signalées quant à la mise aux normes de la salle des fêtes de Rivières. Afin d'y répondre, la mairie prend en compte ces observations et s'engage à réaliser les travaux tels que la mise en place d'un sas équipé de portes coupe-feu entre les 2 salles, prévoir un lieu adapté aux produits d'entretien, etc...

A cette occasion, nous mandatons un architecte afin d'encadrer la réalisation de ces travaux, il s'agit de l'architecte « Candicluzel ».

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Autres remarques : La société Apave est venue le 26/09/2017 pour réaliser la vérification périodique de l'équipement d'alarme de la salle des fêtes. Par ailleurs, des tests de téléphone ont été réalisés de façon concluante auprès des services de gendarmerie et du SDIS.

**2017/044 – Délibération : Coordonnateur SPS « hangar/atelier »**

Afin d'orchestrer sous l'angle sécurité les activités simultanées ou successives des entreprises qui interviendront pour la réalisation du hangar et de l'atelier, la commune de Rivières doit lancer une procédure de consultation afin de mandater un coordinateur SPS missionné pour ce rôle.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

***Arrivée de Stéphane Penne à 18h35***

**2017/045 – Délibération : Diminution du temps de travail – Temps partiel sur autorisation**

L'agent administratif Carole GOMEZ arrive au terme de son congé parental au 21/10/2017.

La demande suivante est émise par l'agent : reprise à 30/35° au lieu de 32/35°, soit une diminution de 2h par semaine, pour raisons familiales.

La commission du personnel informera le conseil municipal des futurs horaires d'ouverture de la mairie suite à la réduction du temps de travail administratif dès le 1<sup>er</sup> décembre, date de fin de CDD « remplacement » de Caroline PLOUY.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### **2017/046 – Délibération : Loyer « SCI TESS LM »**

L'acte notarié de la vente du forum signé au 24/08/2017, stipule les modalités de paiement comme suit :

- 611 €/ mois à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017 pendant 90 mois, soit 7 ans
- 10 010 € avant l'échéance de l'acte, au plus tard le 31/12/2024

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### **Mise en place de groupes de travail**

Les Elus conviennent de mettre en place des groupes de travail et de suivi afin d'aboutir au déclassement de voies, délaissés et parking.

## **Questions diverses**

### **Commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale**

L'année 2018 marquera la fin du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale initié en 2014 avec notamment la création de la Mission pour le Centenaire de la Première Guerre mondiale chargée de concevoir et mettre en œuvre un programme commémoratif.

=> La mairie de Rivières a contacté la FNACA afin de savoir si elle s'était inscrite dans un projet local, dans l'esprit des objectifs retenus pour la commémoration du Centenaire.

### **Commémoration du 11/11**

Elle sera organisée le vendredi 10/11 à 10h avec les écoles.

### **Maison de l'éclusier**

Afin de sauvegarder et/ou de maintenir notre patrimoine communal et fluvial, la mairie de Rivières contactera le propriétaire.

### **Liaisons douces**

Une réflexion est menée quant aux itinéraires de liaison en mode doux de déplacement (piéton cycles) entre les différents secteurs d'habitat des vignes du bois en parallèle de voies de circulation (Route de Tessonnieres / Route des vignes). Des rencontres sont programmées avec la commune de Sénouillac, commune développant ce type de cheminement sur son territoire. De plus, ces liaisons répondront aux besoins de sécurité des utilisateurs par rapport au danger que peut représenter la cohabitation avec la circulation automobile.

Nb : En complément, un comité de pilotage lié à la sécurisation de la RD 88 est mis en place, des élus de Rivières participeront à ce comité.

### **Fonlabour**

Suite à de nombreuses relances du groupe de travail auprès du Lycée Fonlabour quant à l'aménagement paysager d'Aiguelèze, ce dernier décline sa réalisation pour diverses raisons leur incombant. La mairie de Rivières adressera un courrier à Fonlabour afin d'acter ce retrait.

### **Cœur de bourg (Trifyl) :**

Nous relançons l'agent de cette collectivité pour faire avancer ce projet.

### **Terres de Rivières**

L'association présentera prochainement le futur projet d'implantation et les doléances associées au conseil municipal.

## RAGT

Une visite de l'entreprise sera prochainement programmée pour les Elus.

### Le jour de la nuit

La commune de Rivières participera pour la troisième année à cette opération. Une conférence est programmée le 14/10/17 par l'association, à la mairie de Rivières (l'heure sera communiquée ultérieurement).

**Fin de la séance : 20h00**

**La date du prochain Conseil Municipal sera fixée ultérieurement.**

<b>DELIBERATIONS</b>	<b>THEME</b>
<b>2017/041</b>	<b>Délibération : Décision modificative « attribution de compensation »</b>
<b>2017/042</b>	<b>Délibération : DETR, Département et Communauté d'Agglomération (modification)</b>
<b>2017/043</b>	<b>Délibération : Accessibilité (salle des fêtes)</b>
<b>2017/044</b>	<b>Délibération : Coordonnateur SPS « hangar/atelier »</b>
<b>2017/045</b>	<b>Délibération : Diminution du temps de travail – Temps partiel sur autorisation</b>
<b>2017/046</b>	<b>Délibération : Loyer « SCI TESS LM »</b>

**Ainsi fait et délibéré le 26 septembre 2017.**

<b>Hervé CASAGRANDE</b> <i>Absent excusé</i>	<b>Guy CHOPO</b>	<b>Hélène COMMENGE</b>	<b>Daniel DON</b>	<b>Cédric DONNAINT</b> <i>Procuration à HERIN Christophe</i>
<b>Christophe HERIN</b>	<b>Julie JACQUET</b> <i>Absente excusée</i>	<b>Cyril MANEN</b>	<b>Jean- Claude MAUREL</b>	<b>Stéphane PENNE</b> <i>Procuration à SEBI Carine</i>
<b>Adrien ROBERT</b> <i>Absent excusé</i>	<b>Marylise SAINT-JEAN</b>	<b>Carine SEBI</b>	<b>Sophie SEGAS</b> <i>Absente</i>	